

# Prêt d'honneur créateur - repreneur

## INITIATIVE LUBERON

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur pour création ou reprise d'entreprise de Initiative Luberon a pour objectif d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif vise tous types de projet de création et de reprise d'entreprise.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, pour un montant maximum de 8 000 €.

#### Pour quelle durée ?

Le Prêt d'honneur est remboursable sur 5 ans.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Luberon.

---

## Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - › Créateur
  - › Repreneur

---

## Organisme

### INITIATIVE LUBERON

- Pépinière d'entreprises Bernard Chevalier  
Avenue Eugène Baudouin  
84400 APT  
Téléphone : 04 65 30 00 20  
Télécopie : 04 90 04 72 31